

DECISION MUNICIPALE
N° D24-033

1-1

Objet : TRAVAUX POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE LA VILLE DE
TOURNEFEUILLE - MARCHE N°23 -62

LOT N°1 - DEMOLITION - VRD - GROS ŒUVRE
LOT N°2 - ETANCHEITE
LOT N°3 - MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIES
LOT N°4 - CLOISONS / / ISOLATION / PLAFONDS
LOT N°5 - MENUISERIES INTERIEURES
LOT N°6 - CVC
LOT N°7 - ELECTRICITE
LOT N°8 - SOLS SOUPLES
LOT N°9 - SOLS DURS
LOT N°10 - PEINTURE
LOT N°11 - ASCENSEUR
LOT N°12 - VETURES BRIQUE

Le Maire de TOURNEFEUILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment le 4° de l'article L2122-22 et l'article L2122-23,

VU la délibération en date du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de TOURNEFEUILLE a délégué sans aucune réserve à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article réservé et notamment en son 4° concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU l'article L2123-1 du Code de la commande publique,

VU le règlement intérieur de la commande publique adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 8 juillet 2021,

VU la consultation par procédure adaptée concernant l'objet ci-dessus référencé,

VU le rapport d'analyse des offres,

VU l'avis de la commission d'appels d'offres en date du 14 mars 2024

D É C I D E

ARTICLE UN : de retenir pour la réalisation des travaux citées en objet les sociétés indiquées dans le tableau suivant

LOTS	DESIGNATION	OFFRES RETENUES € HT	OFFRES RETENUES € TTC	ENTREPRISES
1	VRD - Démolition - Gros œuvre	182 000,00 €	218 400,00 €	ERC
2	Etanchéité	25 150,00 €	30 180,00 €	EGBAT
3	Menuiseries extérieures / serrureries	43 945,94 €	52 735,13 €	3 Deco Miroiterie
4	Cloisons/ / Isolation / Plafonds	20 602,15 €	24 722,58 €	Idéal Peinture et Lagreze Bâtiment
5	Menuiseries intérieures	11 019,88 €	13 223,86 €	Manfre
6	CVC	42 056,48 €	50 467,78 €	Delta Elec
7	Electricité	16 963,51 €	20 356,21 €	Delta Elec
8	Sols souples	3 393,82 €	4 072,58 €	Avigi Laforet
9	Sols durs	10 577,50 €	12 693,00 €	Lacaze
10	Peinture	5 189,09 €	6 226,91 €	Avigi Laforet
11	Ascenseur	27 900,00 €	33 480,00 €	Thyssen
12	Vêtures brique	36 000,00 €	43 200,00 €	Sol Façade
TOTAUX		424 798,37 €	509 758,04 €	

ARTICLE DEUX: de signer le marché correspondant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte au Conseil Municipal de la présente décision.

La présente décision sera inscrite au registre des Décisions Municipales.

POUR COPIE CONFORME,

Fait à Tournefeuille, le 18 mars 2024

Le Maire,



Dominique FOUCHIER

Accusé de réception en préfecture
031-213105570-20240318-DM24-033-AR
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024